

PV du Conseil d'administration du mardi 1 décembre 2015

Le CA s'est déroulé le mardi 1 décembre 2015, sur convocation et ordre du jour, à l'Abri des Pèlerins au Grau d'Agde

1- Approbation du CR des DERNIERS CA (10 octobre et 21 novembre 2015)

→ **VOTE** : le CR du CA du 10 octobre 2015 est adopté à l'unanimité

→ **VOTE** : Le CR du 21 novembre 2015 est adopté à l'unanimité

2- RAPPORT MORAL du Président pour l'exercice 2014-2015

Avec support vidéo-projection, Mr Ravaille présente son rapport moral complet de l'exercice 2014-2015 sur la période du 1 septembre 2014 au 31 août 2015.

Après avoir répondu à toute question des membres du CA sur les points de ce bilan, M.Ravaille demande un vote d'adoption de ce bilan moral avant la présentation identique qu'il en fera à l'AGO du 12 décembre 2015.

VOTE : Le Rapport moral 2014-2015 est validé par les membres du CA à l'unanimité

3- RAPPORT FINANCIER du Trésorier de l'Association pour l'exercice 2014-2015

Avec support vidéo-projection, Mr Boulmier expose le bilan financier de cet exercice écoulé du 1 septembre 2014 au 31 août 2015.

Il exprime quelques remarques d'ensemble.

On a beaucoup investi durant cet exercice donc on a diminué un peu nos réserves et la trésorerie est donc en baisse de 5%.

Mais après retraitements et calcul de l'amortissement des investissements, l'exercice comptable est positif et fait état d'un bénéfice d'environ 6000€.

L'expert-comptable est en train d'affiner ce calcul.

La répartition des recettes : 143 284,09€

Cotisations adhérents.....	138 820,00€
Participation Conseil général.....	1 060,00€
Intérêts bancaires.....	1 122,13€
Dons et Libéralités.....	2 281,96€

La répartition des dépenses :

Les investissements.....15 418,71€ sans calcul de l'amortissement

Matériel non pédagogique	275,15€
Audio+ informatique+ DVD éco.....	9 835,70€ (DVD=8500€)
Mobilier (Sites et Siège).....	5 307,86€

Les charges de Fonctionnement.....131 833,73€ suivant grille ADER habituelle

Administration.....	14 288,87€ (chiffres non retraités)
Divers.....	19 588,55€ (chiffres non retraités)
Enseignement.....	76 505,32€
Relation publique.....	21 450,99€

Ces résultats sont stricts. Ces chiffres vont être retraités pour la régularisation d'écritures

Comparaison des budgets réalisés en 2014 et en 2015

En 2013-2014 (année N-1)	Administration 13,20%	En 2014-2015(année N)	Administration : 10,80%
	Divers 15,60%		Divers 14,9%
	Enseignement 57,60%		Enseignement 58%
	Relations publiques 14,10 %		relations publiques 16,30%

► A propos des dépenses d'investissement et de fonctionnement, Mr Boulmier souhaiterait que puisse être établi dans les sites de l'UT, **un cahier des charges**.

Il souhaiterait également que les matériel audio, audio visuels, informatiques soient techniquement uniformisés le plus possible.

Comptes de trésorerie

	Compte courant	Compte sur livret sans rémunération	Livret A	TOTAL
Solde au 1/09/2014	5229,80	484,00	77 872,01	83 585,81
Solde au 31/08/2015	18 088,34	743,04	60 000,00	78 831,38

La Trésorerie a baissé de 4754, 43€ car on a puisé dans nos réserves pour investir (baisse de -5%)

Bilan de l'exercice 2014-2015 avant retraitement et calcul de l'amortissement

PRODUITS 2015 : 143 284,09€

CHARGES 2015 : 131 833,73€

BENEFICE 2015 : 11 450,36€ (environ 6000€ après calcul de l'amortissement)

INVESTISSEMENT : 15 418,71€

► **VOTE : Le bilan financier tel que présenté avant retraitements d'écritures et calcul de l'amortissement est validé à l'unanimité par les membres du CA**

Remarque à propos des assurances

L'UTL va être tenue de proposer **une assurance maladie complémentaire** à ses 3 salariés, de par la loi qui sera appliquée en janvier 2016.

4- La COMMISSION VOYAGES

La commission voyages s'est réunie et a réactualisé son règlement de fonctionnement. Mr Sanchez qui en est le vice-Président a demandé à ce que chaque site puisse être représenté au sein de cette commission
Voici la liste constituée à adopter par le CA ce jour

Vice- Président : G Sanchez
Secrétaire : M.J.Diaz
AGDE : J.boulmier – N.Gantzer
SETE : C.Manfredi – P.Menir
FRONTIGNAN : C.Berto
MEZE : N.Cladel
LAMALOU : M.J Diaz
TOURBES :

► **VOTE : Cette liste de membres de la commission voyage est adoptée à l'unanimité des membres du CA**

5- ORGANISATION des AGE et AGO du 12 décembre 2015

Repérage du Lieu : Suivre la direction VVF et Naturisme

Adresse : CCAS des industries électriques et gazières 2 avenue de la Butte, 34300, Cap d'Agde.

Arrivée des responsables de sites : A 8h15 pour organiser l'accueil des adhérents et émargement des listes

Listes, Emargements, Pouvoirs : Chaque site a dressé la liste de tous les étudiants inscrits sur le site, lors des inscriptions

Un étudiant peut représenter un nombre non limité de pouvoirs

Les étudiants doivent émarger en présentant leur carte d'adhérent

L'étudiant possédant des pouvoirs doit émarger pour chaque étudiant qu'il représente sur la liste du site de l'étudiant qu'il représente.

Une seule liste pour l'AGE et pour l'AGO

Les listes et pouvoirs devront être remis après recomptage précis, à Michèle Jégat, en cours de matinée, pour archivage au Siège.

6- PRESENTATION du contenu de L'AGE aux membres du CA

Cette AGE présentera et soumettra au vote des adhérents la modification de nos statuts pour créer et intégrer un CLUB à l'UTL34

Mr Ravaille demandera d'abord à l'AGE un accord de principe pour la création du Club

Si le vote est négatif : l'AGE stoppe

Si le vote est positif, on poursuit le déroulement de l'ordre du jour prévu pour cette AGE

Création d'un nouvel article 12 (on renumérotera l'article 12 actuel en article 13 et ainsi de suite)

Cet article acte la création du Club et définit ce Club. Mr Ravaille en fait lecture (avec support vidéo) aux membres du CA qui en connaissaient la teneur mais pas l'écriture définitive.

► **VOTE : L'article 12 ainsi rédigé et proposé est adopté à l'unanimité des membres du CA**

► **VOTE : les modifications des articles 4, 8, et de la nouvelle numérotation sont adoptées à l'unanimité des membres du CA**

7 – QUESTIONS DIVERSES

Visite de la grotte Chauvet avec Mr Halleux : le coût est à la charge de tous les participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h

La secrétaire : M. Jégat

Le président : S.Ravaille